

Ce colloque se centre sur la mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à travers la négociation collective d'entreprise en vue d'établir un accord ou un plan d'action.

L'égalité professionnelle renvoie ici aux différentes actions visant à la réaliser. Elle intègre une perspective d'émancipation des femmes des rapports de domination et de transformation des institutions.

## La négociation collective de l'égalité professionnelle femmes - hommes dans les PME : Quels freins, quels ressorts ?

La négociation collective désigne l'ensemble des discussions entre des représentant-es des employeurs et des organisations syndicales représentatives des salarié-es dans le but de conclure une convention ou un accord collectif. Dans le cadre des réformes du droit du travail, elle se déplace dans le champ de l'entreprise.

En matière d'égalité professionnelle, la négociation collective s'appuie sur un appareil législatif robuste. L'activité conventionnelle progresse mais avec des différences selon la taille des entreprises : ainsi, en 2014, les accords/plans d'action concernent 75,4% des entreprises de plus de 1000 salarié-es, 63,5% des entreprises de plus de 300 salarié-es et de moins de 1000 salarié-es mais seulement 29,5% des entreprises de 50 à 300 salarié-es. Sur le plan qualitatif, le contenu de ces accords est souvent plus formel qu'opérationnel.

Cet état des lieux contrasté appelle à une réflexion critique. Comment et dans quelles conditions les actrices et acteurs de l'entreprise s'emparent-ils des dispositifs institutionnels existants ? Avec quels résultats pour l'égalité ? Quelles perceptions de l'égalité mobilisent-ils ? Quels freins peut-on identifier à leur action ? Quels ressorts favorisent les avancées sociales ? Quels enseignements ces négociations nous apportent sur les dispositifs ?

En traitant ces questions, ce colloque s'inscrit dans la lutte contre les inégalités professionnelles qui représentent une part importante des violences faites aux femmes, violences qui interagissent entre elles. Il vise aussi à compléter les connaissances sur la réalité de la négociation collective dans les entreprises, notamment dans les PME. Il s'appuie pour cela sur les travaux issus de champs disciplinaires diversifiés (droit, économie, sociologie), sur la confrontation des résultats de recherches menées sur le domaine à différents niveaux, national, régional et international et sur les expériences vécues par les acteurs et actrices de la négociation collective.

Contact  
irt@univ-tlse2.fr

# COLLOQUE INTERNATIONAL

## La négociation collective de l'égalité professionnelle femmes - hommes dans les PME : Quels freins, quels ressorts ?

C'EST PARCE QUE JE SUIS UNE FEMME QUE JE SUIS MOINS PAYÉE QU'UN HOMME ?

PAS DU TOUT. C'EST PARCE QUE VOUS N'ÊTES PAS UN HOMME.



Organisé par  
L'Institut Régional du Travail d'Occitanie IRT  
en partenariat avec  
le CERTOP - Equipe SAGESSE  
et les réseaux MAGE et ARPEGE

Judi  
14

mars  
2019

Maison de la Recherche  
Amphithéâtre F417

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

La négociation collective  
de l'égalité professionnelle  
femmes - hommes dans les PME :  
Quels freins, quels ressorts ?

8h30 Accueil Amphithéâtre F417

9h Séance plénière

Réflexion sur l'égalité professionnelle : Apports croisés de la recherche

Allocution d'ouverture  
Président UT2 ou représentant-e

Présentation de la journée  
**Hubert AÏT LARBI**, Président de l'IRT  
**Julie JARTY**, Laboratoire CERTOP SAGESSE  
**Nathalie LAPEYRE**, Réseau MAGE  
**Yannick LE QUENTREC**, Directrice de l'IRT

Introduction  
**Madame DELGA**, Présidente de la Région Occitanie, *sous réserve*  
**Monsieur AN TOMORI**, Chef du service FSE, DIRECCTE Occitanie  
**Monsieur DUCROT**, Directeur régional adjoint DIRECCTE Occitanie, pôle Politique du travail  
**Madame HUGONET**, Directrice régionale DRDFE Occitanie

*Les nouvelles règles de la négociation collective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (continuités, risques et opportunités)*  
**Michel MINE**, Professeur titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, Conservatoire national des Arts et Métiers

*Les nouveaux enjeux de la négociation de l'égalité professionnelle pour les organisations syndicales*  
**Rachel SILVERA**, Économiste, maîtresse de conférences, Université Paris-Nanterre, réseau Mage

10h50 Débat animé par **Catherine HEURTEUX**, Experte auprès des CE et CHSCT

11h10 Pause

11h25  
*Dans les coulisses de la négociation collective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*  
**Yannick LE QUENTREC**, Sociologue UT2J, CERTOP SAGESSE  
**Magalie BACOU**, Sociologue, CERTOP Axe INTRA / SAGESSE, chargée d'études IRT, UT2J

*Les freins et les leviers de la négociation collective de l'égalité entre femmes et hommes. Analyse des pratiques des acteurs-trices au Luxembourg*  
**Carole BLOND-HANTEN**, Sociologue, chercheuse au LISER

Débat

12h30 Buffet (salle D28)

PROGRAMME



14h Séance plénière

L'égalité en action : Témoignages des acteurs et actrices sur des expériences de terrain

« Égalité professionnelle : poursuivons l'action » : un programme d'accompagnement interrégional à destination des représentant-e-s de salarié-e-s

**Cécile RUFFIN**, Manageure, FETE - Femmes, Egalité, Emploi  
**Solène MALAMAN**, Chargée de mission, FETE

Débat

Table-ronde

Discussion entre employeur-es et représentant-es de salarié-es sur la négociation de l'égalité professionnelle femmes-hommes dans des PME/associations : L'ALGEEI, l'APIM, EREMS, GIT.

Débat

16h Conclusion du colloque

Synthèse et perspectives

**Jacqueline LAUFER**, Sociologue, Professeure émérite, HEC-Paris, Réseau Mage  
Clôture  
**Hubert AÏT LARBI**, Président de l'IRT